

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 81 Eveil 3			
Ancien Code	PEIM3B81PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB3810		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Braine-le-Comte</b>  <b>Samir ABI</b> (samir.abi@helha.be)            Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)            Anne LISART (anne.lisart@helha.be)</p> <p><b>HELHa Campus Mons</b>  <b>Emmanuel DRUART</b> (emmanuel.druart@helha.be)            Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be)            Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p> <p><b>HELHa Gosselies</b>  <b>Dominique YERNAUX</b> (dominique.yernaux@helha.be)            Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p><b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b>  <b>Sophie DE TOLLENAERE</b> (sophie.de.tollenaere@helha.be)            Lily DESMONS (lily.desmons@helha.be)            Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des approches didactiques variées et/ou pluridisciplinaires transposant les notions théoriques abordées dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B81PPA	Formation scientifique	15 h / 1 C
PEIM3B81PPB	Formation historique	15 h / 1 C
PEIM3B81PPC	Formation géographique	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B81PPA	Formation scientifique	10
PEIM3B81PPB	Formation historique	10
PEIM3B81PPC	Formation géographique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

## 5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique			
Ancien Code	14_PEIM3B81PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB3811		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Emmanuel DRUART</b> (emmanuel.druart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de formation scientifique doit aider l'étudiant à se constituer un bagage minimal de base ainsi qu'une manière efficace et adéquate (expérimentale, en ateliers, observations individuelles ou en groupe, fabrication de matériel, élaboration de collections ...) pour envisager l'enseignement des sciences à l'école primaire.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage. II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser des outils, par exemple des clés de détermination.

V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de réaliser des expériences simples en ateliers et de rédiger des rapports expérimentaux en utilisant la méthode scientifique.

- Faire preuve d'imagination et de créativité
- Réaliser des expériences ou observations autour d'un projet en éveil.
- Adapter la matière aux différents niveaux.
- Savoir mener à bien une démarche scientifique

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- La chimie à l'école primaire sous forme d'ateliers expérimentaux
- Expériences d'électricité (physique)
- Analyse de démarches expérimentales
- Festival de dissections avec présentation d'une leçon/ atelier en lien avec l'organe choisi.

**Travail en autonomie** : réalisation d'un travail interdisciplinaire (formation historique, géographique et initiation scientifique) constituant l'évaluation finale.

## Démarches d'apprentissage

- cours interactifs.
- nombreuses observations, manipulations et dissection avec du matériel apporté par les étudiants et/ou le professeur.
- la méthode scientifique sera largement utilisée.
- discussions et notes méthodologiques concernant la transposition des matières
- les étudiants seront amenés à mettre en oeuvre les compétences spécifiques liées au cours dans un projet pluridisciplinaire d'éveil.

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Des entretiens fréquents avec les étudiants sont assurés.

## Sources et références

Diverses revues et publications du milieu scolaire primaire constituent le point d'appui du cours.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les étudiants disposent de notes écrites pour toutes les matières + références bibliographiques.
- Ces notes comportent la matière du normalien, la méthodologie et de très nombreux exemples ou notes directement adaptables pour leurs préparations de leçons.
- Ces notes et schémas sont utilisés, coloriés au besoin et complétés en classe.
- D'autres références seront à chercher par les étudiants en fonction de leur intérêt.
- Utilisation du power point en référence aux notes distribuées.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Épreuve intégrée en éveil. L'évaluation finale portera sur un dossier écrit présentant les résultats du travail de recherche (60%) et sa présentation orale (40%).

Voir consignes relatives à l'épreuve intégrée déposées sur le cours ConnectED.

Si le dossier n'est pas remis en temps voulu, la note de l'examen sera de PP et donc considéré en échec. L'examen devra être repassé à la session suivante.

Q3 : l'étudiant en échec en Janvier devra représenter l'épreuve dans sa globalité et selon les mêmes modalités qu'au Q1.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

En cas de CM, l'examen sera reconduit à une date ultérieure, voire à la session suivante, selon la situation.

L'UE sera évaluée sur base des compétences choisies et sera soumise à l'évaluation du jury d'UE.

Si les conditions données pour la création du travail ne sont pas respectées, le jury s'autorise à ne pas corriger le carnet.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Ancien Code	14_PEIM3B81PPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB3812		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de Formation historique du bloc 3 vise à former les étudiants à la création d'outils pédagogiques et didactiques pour le cours d'éveil historique à l'école primaire.

Concrètement, l'étudiant sera amené à élaborer un travail interdisciplinaire pour le cours d'éveil. De plus, il participera à l'élaboration collective d'une boîte à outil pour le cours d'histoire.

Durant tout le quadrimestre, les étudiants seront amenés à démontrer une connaissance et un approfondissement des contenus étudiés en blocs 1 et 2, et une maîtrise de l'utilisation des cadres de références (référentiel et programme).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des approches didactiques variées et/ou pluridisciplinaires transposant les notions théoriques abordées dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

##### Durant les heures de cours :

- Travail collaboratif dans le but de créer une boîte à outil pour le cours d'éveil historique (sujets au choix parmi les thèmes proposés dans le référentiel du tronc commun).
- Techniques de différenciation, remédiation et dépassement au cours d'éveil historique.

**Travail en autonomie** : réalisation d'un travail interdisciplinaire (formation historique, géographique et initiation scientifique) constituant l'évaluation finale.

#### Démarches d'apprentissage

- Travail collaboratif : création d'outils pédagogiques et didactiques, recherche documentaire encadrée par l'enseignant.
- Les étudiants seront également amenés à mettre en oeuvre les compétences spécifiques liées à ce cours dans un projet interdisciplinaire (formation historique, géographique et initiation scientifique).

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes d'évaluation exposées lors du premier cours et en ligne sur ConnectED.
- Supports et notes déposés sur la plateforme ConnectED après chaque cours.
- Corrections annotées de tous les travaux et exercices réalisés par les étudiants.
- Feedback lors des travaux de groupe.
- Entretiens pour la supervision du travail de groupe.

### Sources et références

Néant

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les supports de cours mis à disposition sur la plateforme Connected : diaporamas, consignes d'évaluation, référentiel/programme, articles scientifiques, corpus documentaires, vidéos...
- Des exemples d'outils pédagogiques et didactiques pour le cours d'éveil historique disponibles sur la plateforme connected.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Epreuve intégrée en éveil. L'évaluation finale portera sur un dossier écrit présentant les résultats du travail de recherche (60%) et sa présentation orale (40%).

Voir consignes relatives à l'épreuve intégrée déposées sur le cours ConnectED.

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), l'épreuve intégrée dans sa globalité.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'UE sera évaluée sur base des compétences choisies et sera soumise à l'évaluation du jury d'UE.

Si les conditions données pour la création du travail ne sont pas respectées, le jury s'autorise à ne pas corriger le carnet.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un

nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Ancien Code	14_PEIM3B81PPC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB3813		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Véronique HORVATH</b> (horvathv@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Donner aux futurs enseignants les outils nécessaires pour construire avec les enfants, des repères et des modes de lecture concernant l'interprétation de la diversité des paysages.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Notions de pédologie et de géologie= sortie sur le terrain

Travail en autonomie : réalisation d'un travail interdisciplinaire (formation historique, géographique et initiation scientifique) constituant l'évaluation finale.

#### Démarches d'apprentissage

Les étudiants participeront à des ateliers pratiques dans un centre nature à Ciplu.

Les étudiants seront amenés à mettre en oeuvre les compétences spécifiques liées au cours dans un projet pluridisciplinaires d'éveil.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants est organisé.

#### Sources et références

Les références suivantes constituent le point d'appui du cours :

- Diverses revues et publications du milieu scolaire primaire
- Les supports utilisés sont des graphiques, des photos, des maquettes, des cartes, des visites sur le terrain....
- Le centre de documentation Helha.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Épreuve intégrée en éveil:

L'évaluation finale portera sur un dossier écrit présentant les résultats du travail de recherche (60%) et sa présentation orale (40%).

Voir consignes relatives à l'épreuve intégrée déposées sur le cours ConnectED.

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), l'épreuve intégrée dans sa globalité.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

En cas de CM, l'examen sera reconduit à une date ultérieure, voire à la session suivante, selon la situation.

L'UE sera évaluée sur base des compétences choisies et sera soumise à l'évaluation du jury d'UE.

Si les conditions données pour la création du travail ne sont pas respectées, le jury s'autorise à ne pas corriger le carnet

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).